

REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2022- 62**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

**DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 15
- votants 16
- absents 2

**Du mardi 18 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 18 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

**Décision modificative n°1 au Budget Principal au titre de l'année 2022**

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 Octobre 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 octobre 2022

Procuration : Damien CORNU à Sébastien HUMBLOT

Etaient absents excusés : Claude PETIOT, Damien CORNU

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, présente une décision modificative n°1 au Budget Principal au titre de l'année 2022, à savoir :

Désignations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615231 : Entretien et reparations voiries	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61524 : Bois et forêts	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6226 : Honoraires	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>29 000.00 €</b>	<b>29 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-739118 : Autres reversements de fiscalité	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €



D-7398 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>69 000.00 €</b>	<b>69 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>	

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision modificative n°1 au Budget Principal au titre de l'année 2022 et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la décision modificative n°1 au Budget Principal au titre de l'année 2022
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Bourbonne les Bains le 21 Octobre 2022

Le Secrétaire de séance,

Madame Amélie MOLTER



Monsieur André NOIROT